



HAL
open science

Licence professionnelle Commercialisation des vins

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Commercialisation des vins. 2011, Université François-Rabelais de Tours. hceres-02027620

HAL Id: hceres-02027620

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027620>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : ORLEANS-TOURS

Établissement : Université François-Rabelais de Tours

Demande n° S3LP120002503

Dénomination nationale : Commerce

Spécialité : Commercialisation des vins

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2000, cette licence professionnelle est portée par l'IUT de Tours. Elle vise à former des commerciaux spécialisés dans la promotion et la commercialisation des produits viti/vinicoles sur les marchés français et étrangers. Les métiers visés sont ceux du commerce professionnel national ou international de détail ou de la grande distribution et le tourisme. L'accès est proposé à partir de DUT « Techniques de commercialisation », plus particulièrement avec l'orientation « produits agro-alimentaires », ainsi que plusieurs L2 dont « LEA ». Le nombre de candidats est en augmentation et les modalités de sélection portent sur des tests de connaissance générale et de langues. Son positionnement est bien affiché et s'inscrit au programme « pluri-formations » lié à l'alimentaire, lequel fédère deux DUT, trois licences professionnelles, deux masters, un diplôme d'études spécialisées complémentaire et deux diplômes universitaires sur le thème de la nutrition.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	39
Taux de réussite	90 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	4 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	50 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	34 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	73 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est placée sous la responsabilité d'un maître de conférences en économie et commerce international. Réunissant six personnes (trois responsables et trois étudiants délégués), un « conseil de licence » examine l'évolution de la formation et décide de la mise en œuvre d'améliorations possibles telles que l'ouverture à la formation continue et à l'apprentissage, représentant près de 40 % des inscrits en moyenne. L'origine des étudiants se compose en moyenne de 13 % de titulaires de DUT, de 64 % de titulaires de BTS/BTSA, de 4 % de L2 et 20 % autres. Le recrutement des étudiants de licence professionnelle s'effectue pour la majorité hors de la région Centre. L'existence d'un conseil de perfectionnement aide à l'analyse des données d'insertion pour ajuster la formation mais les données présentes dans le document restent incomplètes. L'insertion professionnelle fait apparaître un taux de 73 % et une poursuite d'études à 22 % mais avec une forte tendance à la hausse, plus précisément vers les masters « Commerce des vins » hors de l'établissement.



- Points forts :
 - Le bon positionnement au sein de l'établissement, en jouant la complémentarité des formations.
 - Une participation active des professionnels.
 - Le développement de l'apprentissage.
- Point faible :
 - Les poursuites d'études en augmentation.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

Il est recommandé à l'établissement de mieux sélectionner les recrutés selon leur projet professionnel, de veiller à la poursuite d'études et d'intégrer un réel appui à l'insertion professionnelle dans le programme de la formation. Il est souhaitable d'améliorer la qualité des informations transmises dans le dossier pour aider à l'analyse du dossier de renouvellement. Il convient de mettre en place en amont un accompagnement des étudiants dans la recherche et la qualification de l'entreprise d'accueil ; ce qui peut être un facteur déterminant dans l'insertion professionnelle.